



Affaire suivie par : Coralie DUBOIS
Téléphone : 04 67 61 63 59
Mél : coralie.dubois@herault.gouv.fr

Montpellier, le **28 JUIN 2023**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023.06.DS. 0348

portant renouvellement des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Montpellier

Le préfet de l'Hérault

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Hugues MOUTOUH en qualité de préfet du département de l'Hérault;

VU les propositions du maire de la commune de Montpellier;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-I-1247 du 20 octobre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Montpellier;

Considérant qu'il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal;

SUR proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

Article 1er : L'arrêté préfectoral n°2020-I-1247 du 20 octobre 2020 susvisé est abrogé.

Article 2 : Pour la commune de Montpellier sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales les personnes suivantes :

Liste : Montpellier unie	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Julie FRÊCHE	Bruno PATERNOT
Célia SERRANO	Sophiane MANSOURIA
Hind EMAD	Clara GIMENEZ

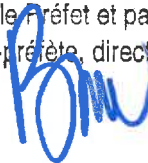
Liste : Montpellier la citoyenne	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Luc ALBERNHE	Stéphanie JANNIN

Liste : Cœur écologie démocratie	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Clothilde OLLIER	Alenka DOULAIN

Article 3 : La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture, et le maire de la commune de Montpellier, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet

Pour le préfet et par délégation
La sous-préfète, directrice de cabinet



Elisa BASSO